Les Sapotacées *du genre* Baillonella,

par M. Henri Lecomte.

Le Botaniste Pierre a créé le genre *Baillonella* (Pierre, *Notes botan.*, Sapotacées, p. 13) pour une Sapotacée dont il ne possédait que les graines; mais il distribua plus tard une planche représentant une sommité, avec analyses de fleur et fruit de la plante fournissant la graine en question. Quelque flottement persiste dans l'esprit quand on ne tient compte que des graines souvent rapportées par les voyageurs sans aucune indication sur les caractères végétatifs de l'arbre et sur la fleur. En effet, les M'Pongoués désignent sous le nom d'*Oreré* ou *Oureré* un arbre à graisse qui est habituellement celui dont les graines sont connues sous le nom de *Djavé*. Un autre arbre produit des graines de même forme, mais cependant à tégument à la fois beaucoup plus dur et plus épais, et ces graines sont désignées par les N'Komis du Fernan Vaz sous le nom d'*Aunngou* ou *Noungou*. Elles ne sont certainement pas confondues avec le Djavé par les indigènes, et, en effet, ils leur donnent des noms différents; mais comme le terme Oreré paraît s'appliquer à tout arbre à graisse, il en est résulté que les Botanistes européens ont pu recevoir des graines, très différentes les unes des autres, de Djavé ou de Noungou avec la désignation de graines d'Oreré, ce qui a été une source de confusions dont on retrouve la trace dans les lettres par lesquelles le Botaniste Pierre réclamait des précisions à son dévoué collaborateur le P. Klaine, de Libreville.

Il me semble bien établi aujourd'hui que le genre *Baillonella* a été créé pour l'espèce dont la graine, connue sous le nom de *Djavé*, présente un tégument relativement mince (1 millimètre au plus), alors que chez le Noungou (genre *Thieghemella* Pierre = *Dumoria* Chevalier) les graines, avec une forme extérieure à peu près semblable, présentent un tégument dur et ligneux ayant plusieurs millimètres d'épaisseur. Aucune confusion ne me paraît possible entre ces deux sortes de graines produites d'ailleurs par des Sapotacées très différentes d'aspect.

Le Botaniste Pierre n'avait pas manqué de constater cette différence essentielle dans le tégument, et sa description de la graine ne laisse rien à désirer. A. Chevalier le reconnaît implicitement (A. Chevalier, *Les bois du Congo*, p. 250) en fournissant la synonymie de son *Dumoria africana*, et si Engler (*Sapotac. Afric.*, p. 81) place le Noungou du Cameroun dans son

espèce *Mimusops Djave* = *Baillonella Djave* Pierre, c'est sans doute une confusion de noms, de même d'ailleurs quand il dit que l'Oreré est le fruit du Djavé, alors que le Djavé est au contraire le fruit de l'Oreré.

Le premier genre cité plus haut, *Baillonella* Pierre, n'a pas été adopté par Engler, qui a incorporé les deux espèces *B. Djave* Pierre et *B. obovata* Pierre au genre *Mimusops*. H. Baillon (*Hist. des Pl.*, XI, p. 303) rattache aussi les *Baillonella* aux *Mimusops*.

Si la fleur est construite sur le même plan général que celles du genre *Mimusops*, il existe cependant, et dans l'appareil végétatif et dans la graine, des différences essentielles qui justifient amplement la création d'un genre distinct. La nervation des feuilles, avec ses nervures tertiaires coupant obliquement les nombreuses nervures secondaires parallèles entre elles et réunies en arc près de la marge, éloigne complètement les plantes dont nous nous occupons des *Mimusops*, et ce caractère, visible extérieurement, ne permet aucune confusion. En outre, la graine présente une cicatrice latérale plus ou moins large, allant presque d'une extrémité à l'autre; or, chez les *Mimusops*, la cicatrice de la graine est nettement basilaire et, de plus, circulaire et beaucoup plus petite. Enfin la graine est dépourvue d'albumen, alors que celle des *Mimusops* en contient abondamment.

A notre avis, le genre *Baillonella* doit être conservé et son incorporation au genre *Mimusops* est une pure hérésie. Si l'on adoptait une telle manière de voir, il faudrait, pour être conséquent avec soi-même, rassembler par exemple presque toutes les Labiées dans le même genre!

La présente note n'a pas pour objet de revenir sur la description du *Baillonella Djave* Pierre (= *Mimusops Djave* Engler) que Chevalier (*loc. cit.*, p. 242) signale sous le nom de *B. toxisperma* Pierre. Nous ferons simplement remarquer que, dans ses figures distribuées, Pierre adopte le nom de *B. Djave* [1] et ne donne *B. toxisperma* qu'en deuxième ligne et à titre de synonyme. Nous adopterons donc, à l'exemple de l'auteur du genre et de l'espèce, la combinaison *B. Djave* Pierre [2].

Pierre a en outre signalé une autre espèce, *B. obovata* Pierre, créée à la suite de l'étude qu'il avait faite de matériaux recueillis par nous-même au Congo.

Malheureusement il n'avait pu fournir que les caractères de l'appareil végétatif et de la graine, car ce *Baillonella* paraît fleurir à une époque bien déterminée.

[1] Ce nom *B. Djave* a incontestablement la priorité, car de Lanessan avait fait connaître la plante sous le nom de *Bassia Djave* (*Les Plantes utiles des colonies*, p. 837).

[2] Le nom spécifique *toxisperma* impliquerait d'ailleurs l'existence de propriétés toxiques, alors que la graine fournit une matière grasse, pouvant être considérée comme comestible.

Pendant un séjour que nous fîmes, au mois de janvier 1894, sur les bords de la Ngoma, affluent de gauche du fleuve Kouilou au Congo, nous eûmes l'occasion de rencontrer un arbre gigantesque appartenant à la famille des Sapotacées et que les indigènes du pays Loango connaissent sous le nom de Moabi ou Mohabi. Nous nous décidâmes à faire couper cet arbre par nos porteurs, puisque l'énorme diamètre du tronc (environ 1 m. 60) ne permettait pas de grimper jusqu'aux premières branches, situées à 25 mètres du sol, pour atteindre les fleurs et les fruits, et quand l'arbre fut à terre nous pûmes nous rendre compte, non sans quelque dépit, qu'il ne portait que des fruits, mais pas une seule fleur, de telle sorte que l'opération pénible de l'abatage, avec les outils de fortune que nous possédions, se trouvait presque inutile. Nous pûmes cependant recueillir des fruits et des graines, du bois, de l'écorce et le latex fourni par cette écorce, qui atteignait, à la base du tronc, jusque 0 m. 1–40 m. 15 d'épaisseur.

C'est d'après les caractères des feuilles — les graines étant identiques à celles du Djavé — que Pierre, à qui nous remîmes ces matériaux, créa l'espèce nouvelle *Baillonella obovata*.

Dans l'Herbier du Muséum, nous trouvâmes plus tard des fleurs (sans feuilles ni fruits) d'un «Monhabit» des Loangos que le voyageur Thollon avait recueillies dans le Mayombe, sur le sentier de Brazzaville, en novembre 1888; mais, en l'absence de feuilles, comme nous ne connaissions pas les fleurs du Moabi abattu par nos porteurs, nous ne pouvions identifier les deux plantes.

Nous profitâmes alors du séjour au Congo de notre ancien élève M. G. Le Testu, pour appeler son attention sur cet arbre dont les indigènes extraient une graisse estimée, retirée des graines.

Le premier envoi de Le Testu comprenait des rameaux pourvus de fleurs, récoltés le 2 novembre 1908. A ce moment l'arbre portait des fleurs, mais se trouvait dépouillé de feuilles. Malheureusement toutes les corolles étaient tombées et les fleurs se trouvaient réduites au pédicelle, au calice et à l'ovaire.

Sur nos instances, Le Testu continua ses recherches pendant les années suivantes; le 15 septembre 1910, il recueillait un rameau encore pourvu d'une sorte de couronne de feuilles à son extrémité, mais portant des boutons très jeunes entre ces feuilles.

Le 30 septembre, il complétait sa récolte par des rameaux couverts de fleurs à l'extrémité, mais complètement dépourvus de feuilles, ce qui permet de conclure que les feuilles tombent au moment où se développent les fleurs; mais, dès que ces fleurs sont passées, se produit une nouvelle pousse de feuilles, et l'arbre est abondamment feuillé au moment de la maturité des fruits, en janvier, comme nous l'avions constaté nous-même en 1894.

En possession des matériaux recueillis par Le Testu, nous pûmes nous

assurer que le Monhabit de Thollon est exactement la plante de Le Testu et la nôtre.

Nous avons dû, malheureusement, faire l'étude des fleurs sur des boutons très jeunes, car la corolle disparaît très vite : mais comme quelques fleurs passées contenaient encore des rudiments de corolle, il nous a été possible de compléter nos observations.

A. Chevalier (*loc. cit.*, p. 243) s'exprime de la façon suivante, après avoir parlé du Djave : «D'après Engler, le Moabi de Loango recueilli par Lecomte serait une autre espèce, *Mimusops Pierreana* Engl. (=*Baillonella obovata* Pierre), se différenciant par des feuilles obovales lancéolées. Il est très probable que les deux plantes appartiennent à la même espèce, car nous avons observé de grandes variations dans la forme des feuilles du *Baillonella toxisperma*. Jusqu'à ce qu'une nouvelle enquête permette de trancher la question avec certitude, nous considérons donc le Moabi du Mayombe comme identique au Moabi de l'Ogooué[1].»

Nous ne partageons pas l'avis de Chevalier, car non seulement les feuilles du Moabi possèdent un limbe plus arrondi au sommet et à acumen moins aigu, mais en outre il existe d'autres différences :

Djave (*Baillonella Djave*).	Moabi (*Baillonella obovata*).
Limbe arrondi ou aigu au sommet ;	Limbe arrondi au sommet et à acumen obtus ;
Base du limbe aiguë, s'atténuant peu à peu ;	Base du limbe se rétrécissant d'abord peu à peu, puis brusquement ;
Limbe papyracé ;	Limbe subcoriace ;
Généralement plus de 30 paires de nervures secondaires ;	25 paires au plus ;
Pétiole long de 2-3 centimètres, parfois 4 centimètres dans des feuilles très grandes ;	Pétiole de 4 centimètres ;
Pétiole glabre ;	Pétiole velu ;
Feuilles existant au moment de la floraison ;	Feuilles tombées au moment de la floraison ;
Staminodes aussi longs que les lobes de la corolle et plus ou moins pétaloïdes ;	Staminodes plus courts que les lobes de la corolle, épais et creusés en gouttière à leur face interne ;
Appendices de la corolle oblongs, entiers ;	Appendices ovales, aigus au sommet, un peu irréguliers et denticulés ;
Calice persistant appliqué sous le fruit.	Calice persistant réfléchi sous le fruit.

[1] Probablement lapsus, car Chevalier vient, dans le texte précédant cette citation, de parler du Djavé et non d'une autre plante ; la phrase doit donc être rectifiée de la façon suivante : «... comme identique au Djavé de l'Ogooué».

Ces différences ne permettent pas de conserver le Moabi dans la même espèce que le Djavé, et nous tenons pour légitime l'espèce *Baillonella obovata* Pierre mss., qui a la priorité sur le nom donné par Engler, *Mimusops Pierreana*.

BAILLONELLA OBOVATA Pierre mss.

Mimusops Pierreana Engl. Sapot. Afric., p. 82.

Arbor altissima apicem ramorum versus dense foliata, foliis ante florescentiam caducis; rami apice crassi; petiolus cylindratus, pilosus, 3-5 cm. longus, basi stipulatus, stipulis oblongo-lanceolatis, 8 mm. longis; lamina subcoriacea, obovata, apice rotundata, acumine obtuso instructa, basi plus minus abrupte coarctata, nervis parallelis 20-25 utrinque instructa, margine arcuatim confluentibus; nervuli oblique transversi; venæ reticulatæ; costa, nervi, nervuli venæque subtus prominentes; lamina subtus ferrugineo-tomentosa. Flores axillares bracteis 4 instructi; pedicelli ferrugineo-tomentosi 3 cm. longi. Calyx :. sepala 8, 2-seriata, exterioria 4 vix valvata, induplicata, extra tomentosa, interiora 4 leviter imbricata, alterna, extra tomentosa; sepala exterioria basi lata, interioria basi leviter coarctata, 4 mm. longa. Corolla gamopetala-lobis leviter tubo superans; tubus 1-1 mm. 5 altus; lobi ovati apice plus minus acuti, appendicibus 2, ovatis, apice acutis imbricatis instructi. Stamina 8 opposita; filamenta breve basi dilatata; antheræ triangulares extrorsæ apice apiculatæ; staminodia 8, alterna, crassa longitudinaliter intus concavata, basi exterius pilosa, corollæ lobis breviora. Ovarium hemisphæricum dense pilosum 8-loculare; stylus brevis, conicus glaber. Ovulum in quoque loculo 1 anatropum intus insertum. Fructus ovoideus baccatus pirum magnum æquans, calyce persistente reflexoque instructus; pulpa subflava, fragrans. Semen 1 oblique ovoideum pallide brunneum, cicatrice oblonga latiuscula instructum, semino toto paullo breviore, 5 cm. longum lateraliter leviter compressum, embryonis conformis cotyledonibus crassis, altero paullo minore.

Congo. Niounvoux sur la Ngoma (Lecomte C, n° 66). Nord de Mayomba (Lecomte). Mayombe (Thollon, n° 1264); quelques fleurs seulement.

Mayombe. Bayaka. Tchibanga (Le Testu, n°s 1441 et 1636).

Le Moabi que nous avons fait abattre sur les bords de la Ngoma ne mesurait pas moins de 27 mètres de fût avant les premières branches, avec 1 m. 60 de diamètre à 1 mètre du sol. Sa cime majestueuse dépassait les autres arbres de la forêt. L'écorce, profondément crevassée, de couleur rougeâtre, contenait de nombreux laticifères d'où s'écoulait un latex présentant la couleur et la consistance de la crème.

Le bois rougeâtre, dur, présente des couches d'accroissement obscurément marquées, mais cependant apparentes, ce qui est tout naturel puisque l'arbre perd ses feuilles à une époque de l'année. Le bois de la période de repos est pauvre en vaisseaux; de plus, on y rencontre peu de couches transversales de parenchyme mou coupant le bois, d'un rayon médullaire à l'autre, alors que ces couches minces se montrent très nombreuses et par conséquent très rapprochées dans le bois du reste de l'année. Les rayons médullaires sont fins et on en compte en moyenne 10 sur une largeur de 1 millimètre. Les vaisseaux sont petits et peu nombreux.

Le latex (densité à l'état sec voisine de l'unité) a été l'objet d'essais variés de coagulation, mais il n'a fourni qu'un produit dur, résineux, sans utilisation probable.

Le fruit a la forme et la taille d'une grosse poire; il est accompagné par le calice dont les pièces sont réfléchies vers le bas. Quand la chair du fruit est mûre, elle est d'un beau jaune, assez molle et exhale une odeur prononcée. Ce fruit est recherché par le Bœuf sauvage et l'Antilope, qui s'en montrent très friands.

La graine se rapproche autant que possible par sa forme de la graine du *Baillonella Djave* Pierre. Chacune mesure environ 5 centimètres de long, 3 à 3 centim. 5 de large et 2 centim. 5 d'épaisseur. Sous un tégument brun de 1 millimètre d'épaisseur, elle contient une amande formée de deux cotylédons épais et charnus, avec une radicule faisant légèrement saillie à la base de l'embryon.

Cent parties de graines décortiquées ont fourni :

Tégument..................................	36
Amande....................................	64

Les amandes pilées, après dessiccation à 100 degrés, ont donné :

Eau....................................	3,54 p. 100.
Matière grasse..........................	45 à 50

Le rendement en graisse, pour les graines non décortiquées, ressort donc à 30-35 p. 100.

La graisse est jaunâtre, solide à la température ordinaire; elle fond à 32°-33° et se solidifie à 25°-26° [1].

Dans la note qui accompagne les fleurs recueillies par lui, Thollon dit que les graines fournissent une graisse très estimée des noirs du pays, ce qui correspond bien à ce que nous avons appris des indigènes dans la région du Kouilou.

[1] Lecomte et Hébert, *C. R. Acad. des Sciences*, 1895, p. 374-377.

Le genre *Baillonella* comprend donc actuellement deux espèces :

Base du limbe peu à peu atténuée sur le pétiole; pétiole glabre; staminodes pétaloides, de même longueur que les lobes de la corolle ; calice persistant appliqué sous le fruit. *B. Djave.*

Base du limbe atténuée et à la fin tronquée; pétiole velu; staminodes épaissis, creusés en gouttière et plus courts que les lobes; calice réfléchi sous le fruit. *B. obovata.*

Dans une prochaine note, nous nous proposons d'examiner les caractères du *Tieghemella* Pierre.